



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN ÉGYPTÉ

FICHE EGYPTÉ

I- Organisation de l'enseignement supérieur

a) Introduction

Si l'Égypte a toujours représenté un pôle régional d'attraction culturelle et scientifique (Bibliothèque d'Alexandrie au 3^{ème} siècle avant J.C, Université Al Azhar fondée au Caire en 988...), son système d'enseignement supérieur contemporain prend ses racines au début du 19^{ème} siècle, sous l'impulsion de Mohamed Ali, qui instaure un système d'éducation public pour répondre aux besoins de la nation moderne. Cette période marque la fondation des premières écoles d'enseignement supérieur (ingénierie, agriculture, médecine, pharmacie et comptabilité) et l'envoi de missions en France et en Europe pour la formation des jeunes égyptiens aux langues et aux sciences.

Après l'indépendance, preuve de l'importance que les autorités politiques égyptiennes portaient à l'éducation, la gratuité de l'enseignement élémentaire est inscrite dans la Constitution et celui-ci est désormais dispensé dans des écoles primaires gouvernementales qui supplantent progressivement les écoles coraniques. Les lois de 1950 et 1952 viendront par la suite garantir la gratuité de l'enseignement secondaire et universitaire.

À la suite de la révolution nassérienne, l'enseignement supérieur s'organise et se développe à grande échelle :

- première loi d'unification des universités égyptiennes et de création du Conseil suprême des universités en 1954 ;
- création de nouvelles facultés, puis universités, dans les provinces égyptiennes à partir de la fin des années 50 jusqu'aux années 1970, notamment en Haute Égypte, dans l'objectif de réinstallation des étudiants dans leurs régions d'origine et de limitation des migrations internes.

En 1964, un décret vient garantir à tous les diplômés de l'université ou des instituts supérieurs un emploi dans la fonction publique.

C'est principalement ce décret qui pose problème aujourd'hui. En effet, il est resté inchangé alors que le monde et la situation économique de l'Égypte ont profondément évolué. Entre l'explosion démographique, les difficultés économiques dues non seulement aux chocs pétroliers mais aussi aux instabilités régionales (guerres israélo-arabes entre autres), le marché du travail égyptien arrive à saturation et ne peut plus absorber un tel contingent d'étudiants chaque année. C'est dans ce contexte que l'Égypte a amorcé plusieurs réformes de l'enseignement supérieur afin de combler le fossé qui sépare le monde universitaire et le marché du travail.

Étant données les insuffisances du système public d'enseignement supérieur, on assiste par ailleurs depuis une quinzaine d'années à la multiplication de formations alternatives payantes dont les universités privées sont le symbole.

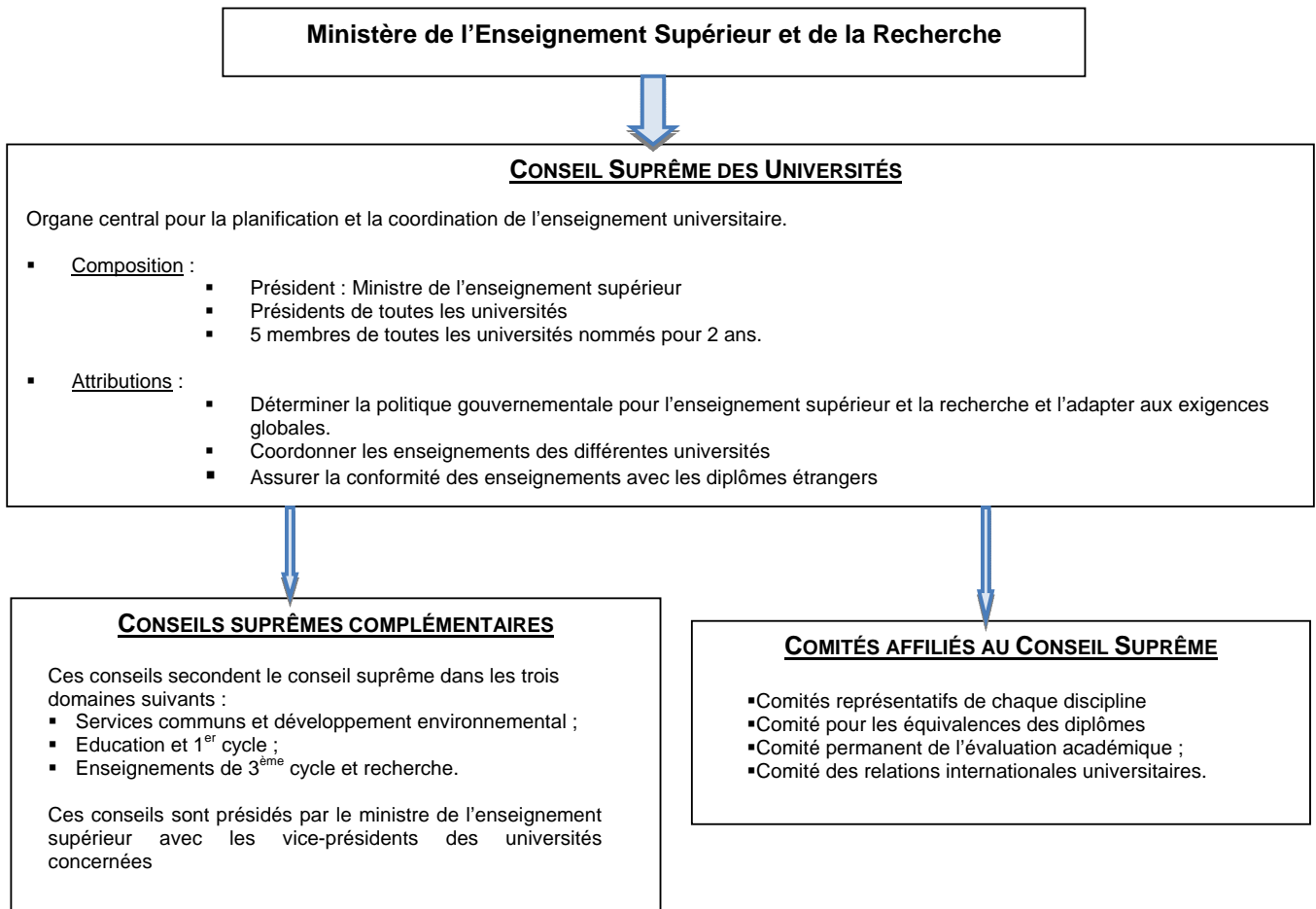
b) l'enseignement supérieur

Sur une population globale de 77 millions d'habitants, l'Égypte compte plus de 2,5 millions d'étudiants à la rentrée universitaire 2008-09 (soit 40% de la population dans la tranche d'âge 18-23 ans), inscrits en majorité dans un établissement supérieur public (plus de 2 millions).

L'État égyptien investit massivement dans l'éducation comparativement à la moyenne des pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement économique) : 8,2% de son PIB (produit intérieur brut) en 2005, contre 5,5% en moyenne au niveau mondial. Environ 30% de ce budget (1,3% du PIB en 2005) est lui-même consacré à l'Enseignement supérieur, alors que celui-ci ne représente que 6 % des effectifs scolaires. L'enseignement supérieur disposait ainsi en 2007 d'un budget de plus de 9 milliards de livres égyptiennes (EGP) (soit 1,2 milliards d'euros), résultat d'une évolution constante depuis une vingtaine d'années (1,7 milliards EGP en 1990, soit 230 millions d'euros).

Malgré tout, ce budget reste majoritairement alloué aux dépenses courantes de fonctionnement, en particulier les salaires, avec même une aggravation du phénomène (63% du budget en 1990 contre 80% en 2006). La dépense par étudiant est au final beaucoup plus faible que la moyenne mondiale, alors que le ratio d'étudiants par professeur est bien plus élevé.

Organigramme ministériel



Le dispositif d'enseignement supérieur

Le système de l'enseignement supérieur se structure comme suit :

- 18 universités publiques (dont l'Université Al Azhar),
- une vingtaine d'universités privées
- une cinquantaine d'instituts publics de formation technique
- Plus d'une centaine d'instituts privés techniques.

L'Université Al Azhar

Elle constitue un cas à part parmi les universités publiques égyptiennes et jouit d'un statut particulier. Fondée au Caire en 988 par les Fatimides, on y enseignait les sciences religieuses et juridiques (Sharia, Fiqh...) et la langue arabe. Dans les années 1930, des disciples de Muhammad 'Abduh, le grand réformateur religieux égyptien, ont voulu réorganiser les études à Al Azhar en introduisant, avec l'aide du ministère de l'enseignement, les sciences modernes dans le cursus.

Les étudiants se recrutent dans le système azhari, un ensemble d'établissements distincts des écoles publiques ou privées, ne permettant pas d'accéder à d'autres types d'universités. Depuis 1961, l'Université d'Al Azhar s'est

cependant ouverte aux étudiants issus de cursus classiques. Ce sont ainsi plus de 320 000 inscrits qui ont suivi les cours d'enseignement supérieur à l'Université Al Azhar en 2008-09.

Les universités publiques

L'Égypte reflète bien le système universitaire des pays arabes, dans lesquels les trois quart des universités ont été établies dans le dernier quart du 20^{ème} siècle.

Sur les 17 universités publiques, trois seulement ont été créées avant 1950 (Université du Caire en 1908, Alexandrie en 1942 et Ain Shams en 1950), une seule au cours de la période nassérienne (Assiut, 1957) ; sept ont été créées sous le régime du président Sadate (de 1972 à 1976) ; la dernière université créée date de 1994 (Université de la Vallée du Sud, issue de la division de l'Université d'Assiut en 2 universités).

L'augmentation spectaculaire des effectifs étudiants dans les universités (multiplication par 3 depuis 1990) constitue l'élément majeur qui affecte aujourd'hui l'enseignement supérieur en Égypte. Cet accroissement qui touche tous les secteurs de la formation a eu pour conséquence directe une baisse des moyens alloués à chaque étudiant.

Cette évolution a considérablement pesé sur la qualité et les conditions de travail au sein du monde universitaire puisque l'effet de concentration s'est traduit par un problème récurrent d'espace dans toutes les infrastructures universitaires. Outre le manque d'espace, le matériel reste également très insuffisant (bibliothèques, laboratoires, etc.).

Si les effectifs des professeurs et personnels pédagogiques ont presque doublé depuis le début des années 90 (de 35 000 en 1990 à 67 000 en 2009), cette augmentation importante reste insuffisante face à celle, beaucoup plus forte, des effectifs étudiants.

Par ailleurs, les professeurs perçoivent des salaires qui restent très faibles, entre 250 et 400 € par mois, primes comprises. Ces faibles rémunérations poussent les professeurs à exercer d'autres activités privées ou à encourager le commerce des photocopiés de leurs cours au grand dam des étudiants, encouragés à mémoriser par cœur les cours plutôt qu'à développer leur sens critique.

Les universités publiques les plus renommées sont les Universités du Caire (250 000 étudiants), d'Ain Shams (200 000 étudiants), d'Alexandrie (140 000 étudiants) et d'Al Azhar.

Pour faire face aux défis actuels de compétitivité et d'attractivité scientifique, il est envisagé de créer une nouvelle branche internationale de l'Université du Caire, qui regrouperait sur un même campus des cursus en partenariat avec des universités étrangères, avec des droits d'inscriptions accrus, alors que le principal campus actuel serait consacré exclusivement aux étudiants réguliers qui recevraient un enseignement gratuit.

Les universités privées

Si l'on excepte l'Université Américaine du Caire, créée en 1919 et qui bénéficie d'une très forte renommée auprès des élites égyptiennes notamment, la plupart des universités privées sont très récentes et font suite à la loi de 1996 autorisant leur création.

La jeunesse de ce nouveau dispositif permet difficilement encore d'en apprécier le niveau.

S'il est certain que les droits de scolarité élevés (allant de 3 000 à 6 000 € par an) permettent des infrastructures plus récentes et modernes qu'à l'université publique, le mérite n'est plus la seule condition pour intégrer l'université.

Les universités privées en collaboration avec un pays étranger (Université Française d'Égypte, German University in Cairo et British University notamment) sont plébiscitées par les nouveaux étudiants. Ils représentent pour les familles un investissement coûteux mais le fait que ces universités soient conventionnées avec des universités étrangères et qu'elles délivrent un double diplôme reste pour les étudiants et leurs familles un gage de qualité et de sérieux.

On compte aujourd'hui une vingtaine d'universités privées dont l'université américaine du Caire (4 800 inscrits), l'université allemande d'Égypte (3 000 inscrits), l'université britannique (1 200 inscrits) et l'université française (450 inscrits) et plusieurs universités privées arabes.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Accès à l'enseignement supérieur

L'accès à la formation supérieure publique est très sélectif et hiérarchisé puisque le critère d'admission principal est le pourcentage obtenu au baccalauréat égyptien (« Thanaweyya Amma »).

Il existe deux types de baccalauréats : général et technique.

Le baccalauréat général est organisé en deux séries : scientifique et littéraire. Quant au baccalauréat dit « technique », il se divise en trois majeures : agriculture, commerce et technologie.

Cette sélection à l'entrée de l'université permet d'identifier quelles sont les facultés considérées comme filières « d'excellence » en Égypte.

Dans l'ordre décroissant pour les sciences exactes, ce sont la médecine (résultat supérieur à 95%), la pharmacie et l'ingénierie (résultat supérieur à 85%) qui sont considérées comme prestigieuses. Pour les sciences humaines ce sont les sciences politiques, l'économie et le droit (résultat supérieur à 95 %).

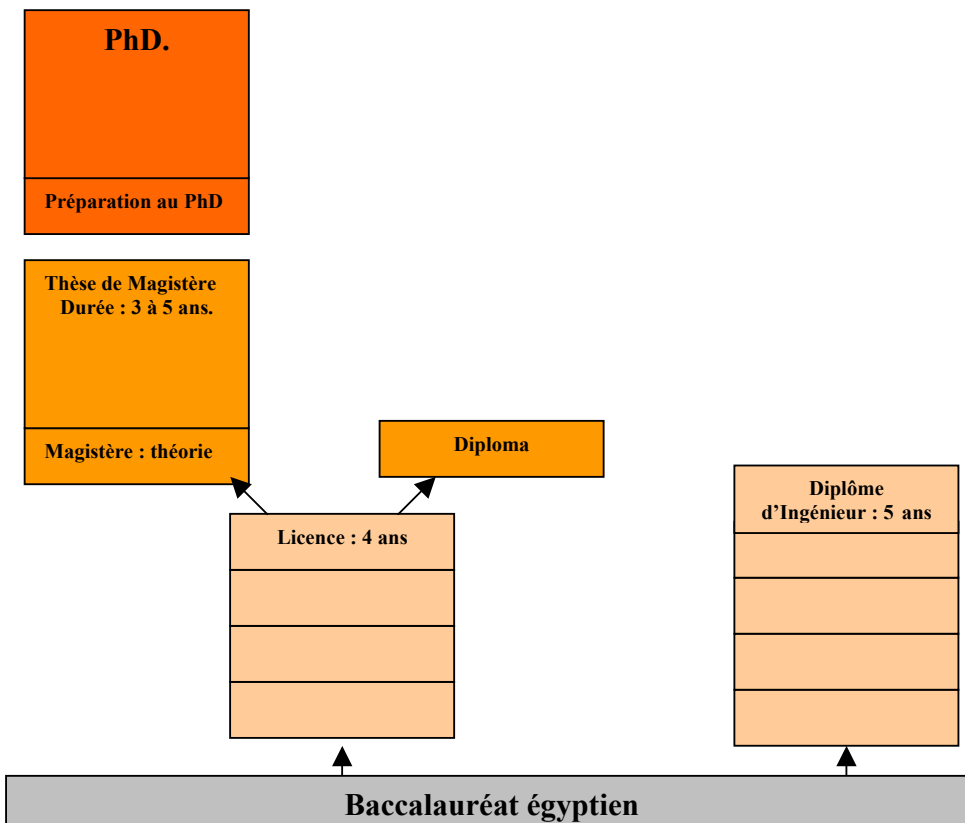
Contrairement au système des universités publiques égyptiennes gratuites mais exigeant un niveau requis au Thanawiya Amaa, certaines universités privées proposent des enseignements dans des facultés scientifiques où il suffit de payer pour s'inscrire. Si des bourses d'études sur mérite sont parfois offertes, la sélection se fait donc ici plutôt sur critères financiers.

Cursus et diplômes

Filières générales

Le « baccalauréat » ou licence est le diplôme qui sanctionne quatre années d'études après le baccalauréat égyptien. Titulaire de ce diplôme, l'étudiant égyptien a le choix entre une voie courte qui aboutit à un diplôme de type « master professionnel » et une voie longue qui aboutit à l'obtention d'un magistère (de 4 à 6 ans, en comptant une année de cours magistraux), puis d'un doctorat (PhD de 4 ans au minimum, incluant une année préparatoire sanctionnée par un examen et qui permet au directeur de thèse de choisir le sujet).

Seuls les cursus d'ingénierie et de médecine font exception à cette règle, puisque le diplôme d'ingénieur s'obtient en cinq ans (obtention du « Bachelor of Engineering ») et celui de médecine en six ans.



Une année d'études se divise en deux semestres. Le premier débute en septembre/octobre pour s'achever en janvier/février avec les examens de mi-année. Le second semestre débute en février/mars pour s'achever en juin/juillet avec les examens de fin d'année qui conditionne le passage en année supérieure.

En règle générale, les enseignements se font en arabe moderne qui tend à se rapprocher du dialecte égyptien à l'oral. Mais les cours peuvent être également dispensés en anglais à la faculté d'ingénierie, de sciences ou de pharmacie. La langue française occupe une place non négligeable à l'université publique égyptienne, notamment au sein des filières françaises qui y sont implantées.

On note une nette prédominance des filières en sciences sociales et humaines en termes d'effectifs étudiants en 2006-07 : 43% en sciences sociales, 20 % en littérature et 11% en pédagogie, contre des parts beaucoup plus faibles en ingénierie (8,4%) et en médecine (6,3%) notamment¹.

Filières techniques

Les instituts supérieurs de technologie prolongent l'enseignement secondaire technique.

Ce sont des instituts de formation technique en grande majorité (cycle court en 2 ans aboutissant à des diplômes de type BTS) et minoritairement des instituts supérieurs de formation technique (cycle de 4 à 5 ans).

Les orientations dans ces instituts sont à peu près de 50% vers des filières commerciales et 50% vers des filières industrielles.

Les statistiques montrent qu'ils suscitent une baisse d'intérêt nette chez les étudiants, qui relativise fortement les discours officiels en faveur de formations courtes et diplomantes, correspondant aux besoins des entreprises en techniciens supérieurs.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

En comparaison avec les pays de la région, l'Égypte est dotée d'un fort potentiel universitaire et les formations d'excellence notamment en médecine et en ingénierie sont d'un bon niveau.

D'importants efforts budgétaires ont été accomplis au cours de ces dernières années. Ainsi, de 1981 à 2005, le budget consacré aux universités est passé 60 millions d'euros à 1 milliard d'euros et les investissements consacrés à l'enseignement supérieur ont atteint en 2005/2006 plus de 200 millions d'euros.

Il n'en demeure pas moins que sous la forte pression démographique, la qualité de l'enseignement tend à diminuer. Pour y remédier, un grand programme de réformes est en cours, s'appuyant sur l'aide internationale, notamment celle des États-Unis et de l'Europe avec son programme Tempus.

La réforme de l'enseignement supérieur égyptien

Amorcée à partir de 1997 par la création d'une commission nationale dédiée, la réforme de l'enseignement supérieur en Égypte a pour but de pallier les nombreuses difficultés qui affectent le système universitaire le plus vaste du Moyen-Orient.

En 2000, une Conférence nationale a conduit à l'adoption d'un programme de réformes sur une vingtaine d'années, avec pour principaux objectifs : amélioration de l'efficacité des universités par une autonomie accrue et une rationalisation de fonds gouvernementaux, amélioration de la qualité de l'enseignement à travers la formation des personnels et l'introduction d'un fonds compétitif, amélioration de la qualité et de la pertinence des formations techniques.

Six projets ont ainsi été identifiés par le gouvernement et mis en place dans le cadre d'un premier plan quinquennal de 2002 à 2007 :

- Le HEEPF (Higher Education Enhancement Project Fund)
Grâce au soutien et à l'expertise d'organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'USAID, l'UNESCO, la fondation Ford ou encore l'Arab Gulf Fund, les problématiques relatives à la réforme ont été traduites en plus de 25 projets². C'est dans ce cadre que l'Égypte a

¹ Review of Higher Education in Egypt – Executive Summary 2008, Ministry of Higher Education - Strategic Planning Unit

² Source : « Overview of the Higher Education Enhancement program in Egypt » par Dr Mohsen ELMAHDY SAID, Cairo University Conference July 2006

bénéficié du soutien du programme Tempus- Meda III doté d'un montant de 30 millions d'euros. Sur la période 2002-2006, 44 projets ont été sélectionnés et ont contribué à l'amélioration du dispositif d'enseignement supérieur égyptien.

- Le QAAP (Quality Assurance and Accreditation Project)
Celui-ci est mené par le « National Quality Assurance and Accreditation Committee » (NQAAC). Placé sous l'autorité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce nouvel organe de consultation est composé d'un représentant pour chaque université publique et d'une dizaine de membres représentant ONG, universités privées, et d'experts sur la question de l'enseignement supérieur. Le NQAAC a pour objectifs d'améliorer la qualité et l'efficacité de toutes les institutions relevant du ministère égyptien de l'enseignement supérieur et de la recherche et de les placer au niveau des meilleurs standards internationaux. Pour ce faire, le NQAAC étudie les dispositifs américain, français, anglais ou encore australien ; collabore avec les organisations internationales (PNUD, UNESCO, OCDE, etc.) ainsi qu'avec des consultants britanniques (via le British Council du Caire). Le NQAAC est engagé actuellement sur 188 projets impliquant toutes les universités publiques du territoire égyptien³.
- Le FLDP (Faculty and Leadership Development Project)
- Le TCP (Technical Colleges Project)
- Le FOEP (Faculties of Education Project)
- L'ICTP (Information and Communication Technology Project)

Ces projets de réforme sont entrés dans leur deuxième phase avec le plan quinquennal 2007-2012.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

Notre coopération universitaire en Égypte existe depuis de nombreuses années avec pour principaux objectifs la formation des élites en français et par le français.

Plusieurs dispositifs de formation ont été mis en place au cours de ces vingt dernières années, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français, et ont été regroupés au sein du pôle universitaire francophone. Ce pôle regroupe quatre filières francophones (droit des affaires internationales, économie et sciences politiques, gestion et commerce international et journalisme), ainsi que l'université française d'Égypte.

L'effectif global des étudiants bénéficiant d'un enseignement supérieur francophone est de plus de 1 300 s'agissant de ces seules filières et de l'Université française d'Égypte. Il atteint presque les 2 000 si on y inclut les sections francophones. Tout en les relativisant par rapport au nombre d'étudiants anglophones, ces chiffres, en augmentation par rapport à l'année précédente, confirment la place de la francophonie pour la formation des élites.

L'Université française d'Égypte (UFE)

Ouverte en septembre 2002, l'université française d'Égypte a été inaugurée officiellement par les présidents Chirac et Mubarak le 28 avril 2006.

À la rentrée universitaire 2008-09, cette université privée de droit égyptien comptait 440 étudiants répartis en trois facultés :

- une faculté des langues appliquées, ouverte en septembre 2002, en partenariat de co-diplômation avec l'Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle,
- une faculté de gestion et système d'information, ouverte en septembre 2002, en partenariat de co-diplômation avec l'Université de Nantes,
- une faculté d'ingénierie, ouverte en septembre 2003, qui bénéficie de partenariats ouvrant sur des co-diplômations avec les universités de Haute-Alsace, de Corse et de Paris VI.

L'UFE reçoit une aide publique du Département à travers le détachement de 4 assistants techniques, 2 volontaires internationaux et une subvention de plus de 150 000 euros en 2010. Les frais d'inscription sont

³ Source : « Improving the quality of Higher Education in Egypt » par Nadia BADRAWI, Cairo University Conference July 2006

déterminés en fonction des pourcentages obtenus au baccalauréat égyptien et sont compris entre 18 000 LE et 40 000 LE (2 250 à 5 000 euros) en fonction de la faculté choisie et du pourcentage obtenu au thanawya amma. Des bourses sur critères sociaux peuvent également être attribuées.

L'offre universitaire française en Égypte se singularise par ses quatre filières francophones spécialisées dans les universités publiques égyptiennes.

L'Institut de Droit des Affaires Internationales, créé en 1988 à l'Université du Caire, délivre un diplôme français de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Les effectifs pour l'année 2008-09 s'élevaient à 350 étudiants allant du DEUG au Magistère.

Le Département de Gestion et de Commerce International, créé en 1993 à l'Université d'Aïn Shams, accueille 300 étudiants à la rentrée 2009-10, du DEUG au Master/Magistère « contrôle de gestion et audit », en partenariat avec les Universités de Poitiers et de Panthéon Sorbonne, et l'Université de Paris Dauphine pour le MBA.

La Filière francophone d'Économie et de Sciences Politiques, créée en 1994 à l'Université du Caire, accueille 216 étudiants à la rentrée 2009-10, en partenariat avec l'IEP de Paris en sciences politiques et avec l'Université de Paris I en sciences économiques, dont elle délivre désormais une licence en économie. Un Master en études euro méditerranéennes a par ailleurs été ouvert en 2004 sur des fonds TEMPUS.

La filière de journalisme, créée en 1994 à l'Université du Caire, accueille une dizaine d'étudiants et délivre un diplôme d'étude supérieure égyptien en journalisme (DES), en partenariat avec le CFPJ et l'IFP de l'Université Paris II.

Les sections francophones et l'Université Senghor offrent par ailleurs des formations diplômantes en langue française, en partenariat avec des universités françaises.

Les sections diffèrent des filières dans la mesure où elles ne bénéficient pas de soutien significatif du Poste.

Pour autant l'enseignement y comporte des modules de spécialité en langue française.

C'est principalement au sein de l'université d'Alexandrie que se développent ces sections :

- la section francophone de la faculté de droit créée en 2000, en partenariat avec l'Université de Grenoble 2 (500 étudiants environ) ;
- la section francophone de la faculté de médecine, en partenariat avec des universités des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées ;
- la section francophone de la faculté de commerce, en partenariat avec l'Université de Poitiers ;
- La section francophone agroalimentaire (filiale francophone AUF en sciences et technologie du lait), créée en 2003, en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée des régions Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

On citera également la section francophone de droit de l'université d'Aïn Shams au Caire avec ses deux cent cinquante étudiants qui a établi un partenariat avec Lyon 3.

L'Université Senghor, créée en 1990, a pour vocation d'être une université francophone internationale d'enseignement et de recherche à finalité professionnelle, au service du développement africain. Elle propose un master en développement sur deux ans de type master professionnel, décliné en sept spécialités professionnelles structurées au sein de quatre départements :

- département administration –gestion
- département patrimoine culturel
- département santé
- département environnement

L'Université Senghor a signé plusieurs accords de coopération avec des universités égyptiennes et étrangères, dont les universités de Paris et de Bordeaux III.

Établissements français	Partenaire égyptien	Filière
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Accord cadre signé en avril 2006
Université de Paris I	Université d'Ain Shams	Filière gestion
Université de Poitiers (IAE)	Université d'Ain Shams	Filière gestion
Université de Paris I	Université du Caire	Filière droit
Université de Paris II	Filière droit	Filière droit
Université de Paris Dauphine	Université du Caire	Filière droit
Université de Grenoble II	Université du Caire	Filière droit
Université de Paris I	Université du Caire	Filière économie et science politique
IEP Paris	Université du Caire	Filière économie et science politique
Université de Paris II	Université du Caire	Filière journalisme
Université de Nantes	Université française d'Égypte	Faculté de gestion
Université de Paris III	Université française d'Égypte	Faculté de langues étrangères
Université de Haute Alsace	Université française d'Égypte	Faculté d'ingénierie
Université de Corse	Université française d'Égypte	Faculté d'ingénierie
Université de Paris VI	Université française d'Égypte	Faculté d'ingénierie
Université Paul Sabatier de Toulouse	Université d'Alexandrie	Section francophone de médecine
Université de Marseille II	Université d'Alexandrie	Section francophone de médecine
Université de Grenoble II	Université d'Alexandrie	Section francophone de droit
Université de Poitiers (IAE)	Université d'Alexandrie	Section francophone de gestion
Université de Lyon III	Université d'Ain Shams	Section francophone de droit
Région PACA, AUF, Université Senghor	Université d'Alexandrie	Section agroalimentaire

Liste des conventions de partenariat en cours (année 2009-10)

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **b) d'autres pays, notamment européens**

- **Les États-Unis** restent le premier partenaire de l'Égypte, grâce d'une part à la présence de l'Université américaine du Caire qui connaît toujours une grande notoriété et attire les meilleurs étudiants égyptiens et d'autre part à une politique de bourses qui, même si le flux s'est ralenti aujourd'hui, permet à de nombreux étudiants égyptiens, et notamment des doctorants, de poursuivre leurs études aux États-Unis.
- Partenaire de l'Égypte de longue date, **le Royaume-Uni** a offert, cette année, 50 bourses d'études pour un cumul global de 600 mois et un financement d'environ 1,2 millions d'euros. Les domaines privilégiés par ces bourses sont l'économie, le droit, les sciences politiques, la finance et le développement.
- **L'Allemagne** est très présente dans le milieu de la recherche et de l'enseignement universitaire. Cette influence s'est concrétisée en 2003 par l'ouverture de l'université allemande du Caire (GUC) qui accueille environ 4 000 étudiants au sein de ses facultés (ingénierie, gestion, biologie, etc.). La GUC jouit d'une bonne image et attire de nombreux étudiants. Par ailleurs, l'année *germano-égyptienne de la science et de la technologie* en 2007 a abouti à la création de programmes de cofinancement de bourses d'études et de recherche.
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a fait de la réforme de l'enseignement supérieur dans la région du Moyen Orient l'une de ses priorités. Aussi les projets se succèdent depuis plusieurs années impliquant simultanément plusieurs universités de différents pays de la région dans le domaine de l'informatique et de l'administration des entreprises.
- Par le biais du bureau régional de l'UNESCO basé à Beyrouth, une convention de reconnaissance de tous les diplômes de l'enseignement supérieur entre les pays arabes a été signée en 1978. Cette

convention a été ratifiée par les 14 États-membres : Algérie, Bahreïn, Égypte, Irak, Jordanie, Koweït, Libye, Maroc, Oman, Arabie Saoudite, Soudan, Tunisie, Émirats Arabes Unis. D'autres pays sont membres à titre d'observateurs : le Liban, la Syrie, le Yémen et la Palestine.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco- égyptienne

Huit ans après sa création, l'Université française d'Égypte dispose de plusieurs atouts. Les sérieuses difficultés rencontrées lors de sa création sont en passe d'être résolues, des améliorations notables ont été réalisées : nouveaux partenariats, mise en place d'équipements scientifiques complets, progression des effectifs, communication renforcée, meilleure gouvernance.

Présentée comme une priorité politique pour la France et l'Égypte, l'UFE est la seule université privée qui offre des doubles diplômes et des diplômes d'État français.

Par ailleurs l'effort de communication doit être poursuivi en mettant l'accent sur : les séjours d'études en France, les liens forts avec les entreprises, les offres de stages et d'emplois. Il importe de conforter ces avancées en appuyant les projets d'extension qui passent par l'élargissement de l'offre de formation. En effet, avec ses trois facultés et ses faibles moyens, l'UFE est peu visible.

L'implantation de nouvelles formations à l'UFE soulève la question de la cohabitation dans notre coopération universitaire du système des filières et de l'UFE.

La création d'une faculté de gestion à l'UFE, alors même que l'Université d'Ain Shams abrite une filière francophone dans la même discipline, est bien la preuve qu'une coexistence de filières et d'une UFE est viable voire souhaitable. En effet, un même produit peut être proposé avec des droits de scolarité différents, car il s'adresse à des publics différents et confirme la bonne santé de la francophonie et de la francophilie égyptienne.

Aussi, une faculté de sciences politiques et sciences économiques pourrait ouvrir ses portes à l'UFE dès la rentrée 2010. Les filières se transformeraient progressivement en sections francophones, dont la prise en charge se ferait à coût partagé entre l'Égypte, la France et les établissements des consortiums d'appui.

Dans un second temps, un partenariat avec l'UFE et à moyen terme la création d'une école doctorale commune réunissant l'ensemble des étudiants des formations francophones et de l'UFE permettrait une synergie et offrirait une poursuite d'études aux étudiants des universités publiques plus accessible qu'un départ en France.

Les filières francophones du Caire et d'Alexandrie et l'UFE se regrouperaient en association pour élaborer une politique concertée de leurs formations complémentaires ; il serait souhaitable que l'Université Senghor puisse apporter son concours en s'associant à ce nouveau pôle.

L'architecture de cette collaboration prendrait la forme suivante :

Visuellement et fonctionnellement, ce partenariat placé sous la tutelle de l'UFE lui donnerait une assise beaucoup plus large que celle qui est actuellement la sienne. Si les équipes de recherche françaises présentes en Égypte (CEDEJ, IRD) étaient intégrées à cet ensemble, l'UFE pourrait jouer pleinement son rôle d'université.

La construction d'un campus incluant toutes les composantes francophones d'Égypte, permettrait de revenir à l'ambition initiale du projet en facilitant sa dimension régionale (40% des étudiants de l'IDAI et 90% des étudiants de l'Université Senghor viennent de l'Afrique francophone).

Les formations d'excellence dans le cadre du LMD et des diplômes d'ingénieur reconnus par la France, ou délivrés en association avec de grandes écoles d'ingénieur françaises, permettraient de doubler en qualité et en quantité les effectifs actuels en touchant le vivier des étudiants francophones du Maghreb ou du Mashreq.

Cette politique serait favorablement accueillie en Égypte qui souhaite étendre son influence en Afrique francophone en formant les élites du continent.

VI- Contacts utiles

- **Ambassade de France en Égypte**
Site : www.ambafrance-eg.org

M. Jean-Pierre Debaere, *Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle*

Mme Amina Meddeb, *Attachée de coopération universitaire*
Centre Français de Culture et de Coopération
 1, rue Madrasset el Huquq el Frinseya – Mounira – Le Caire
 Tél. +20 2 27 91 58 00/01 – Fax : +20 2 27 95 71 48
 Site : www.cfcc-eg.org

- **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en Égypte**
 101 Rue El Kasr El Aini - le Caire
 Tél. +20 2 27924189- fax : +20 2 27941005
 Courriel : info@egy-mhe.gov.eg
 Site : <http://www.egy-mhe.gov.eg/>

Unité de la planification stratégique (SPU) : <http://www.mhe-spu.org/>

- **Universités publiques égyptiennes**

Universités publiques (date de création)	Site internet
Université d'Ain Shams (1950)	www.asu.shams.edu.eg
Université Al Azhar (988)	http://www.azhar.edu.eg
Université d'Alexandrie (1942)	http://www.alex.edu.eg
Université d'Assiout (1957)	http://www.aun.edu.eg
Université de Benha (2005)	www.benha-univ.edu.eg
Université de Beni Suef (2005)	www.bsu.edu.eg
Université du Caire (1908)	http://www.cu.edu.eg
Université du Canal de Suez (1976)	www.scuegypt.edu.eg
Université de Fayoum (2005)	www.fayoum.edu.eg
Université d'Helwan (1975)	www.helwan.edu.eg
Université de Kafr el Shaykh (2005)	www.kfs.edu.eg
Université de Mansoura (1972)	www.mans.edu.eg
Université de Menofeya (1976)	www.menofia.edu.eg
Université de Minia (1976)	www.minia.edu.eg
Université de Sohag (2005)	www.sohag-univ.edu.eg
Université de Tanta (1972)	http://www.tanta.edu.eg
Université de la Vallée Sud (1976)	www.svu.edu.eg
Université de Zagazig (1974)	http://www.zu.edu.eg

- **Universités privées égyptiennes**

Universités privées (Date de création)	Site internet
Al Ahram Canadian University (2005)	www.acu.edu.eg
Akhbar Elyom Academy (1988)	www.akhbaracademy.edu.eg
Alsun Academy	www.alsongroup.edu.eg
American University in Cairo (1919)	www.aucegypt.edu
Arab academy for science and technology and maritime transport (1972)	www.aast.edu
Arab open university (2006)	www.aou.edu.eg
British university in Egypt (2005)	www.bue.edu.eg
Canadian International College (2004)	www.cic-cairo.com/cic
Delta University for Science and Technology (2007)	www.deltauniv.edu.eg
Egyptian e-learning University (2008)	www.eelu.edu.eg
Egyptian Russian University (2006)	www.eruegypt.com
Future University in Egypt (2006)	www.futureuniversity.edu.eg
German University in Cairo (2003)	www.guc.edu.eg/
Heliopolis university (2009)	www.sekem.com/english/cultural/University.aspx?PageID=1
International Academy for Engineering & Media Science (2002)	www.iaems.edu.eg
Misr international university	http://beta.miuegypt.edu.eg
Misr university for science and technology (1996)	www.must.edu.eg
Modern sciences and arts university (1996)	www.msa.eun.eg
Modern university for technology and information (2004)	www.mti.edu.eg
Nahda University (2006)	www.nahdauniversity.org
Nile university (2006)	www.nileu.edu.eg
Pharaos university in Alexandria (2006)	www.pua.edu.eg
Sinai private university (2006)	www.su.edu.eg

6 th of October university (1996)	www.o6u.edu.eg
Université française d'Égypte (2002)	www.ufe.edu.eg

- **Université LS Senghor**
Agence Universitaire de la francophonie – Campus numérique francophone d’Alexandrie
1, Place Ahmed Orabi, El Mancheya, B.P. 21111-415, Alexandrie, Égypte
Tél. +20 3 48 43 560 – Fax : +20 3 48 50 532
Site : <http://www.eg.auf.org/>
- **Bureau national Tempus en Égypte**
96 Ahmed Orabi St, Mohandseen - Giza
Tél. +20 23345 72 96 – Fax : +20 23345 72 95
Courriel : nto@tempus-egypt.com
Site : www.tempus-egypt.com
- **CAPMAS – Agence nationale égyptienne des statistiques** : www.capmas-eg.org

Mise à jour : 8 mars 2010